



Séance du 4 juillet à 19 heures

Le quatre juillet deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Francoulès, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (39)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille, M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. FOURNIER Christian (Crayssac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. LEFEBVRE Jean-Yves (Mongesty).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (29)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. PEYRUS), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), M. SAN JUAN Alain (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. TESTA Francesco (Cahors – procuration donnée à Mme MARTY), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à M. DUJOL), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors – procuration donnée à Mme BOYER), Mme LOOCK Martine (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès – procuration donnée à Mme LANES), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. STEVENARD Daniel (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 12

AR PREFECTURE

046-200023737-20190704-18_04_07_2019-DE
Reçu le 10/07/2019

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service juridique

Objet : Domiciliation de la société SAS TJABEL dans les locaux du restaurant de l'Archipel

A été adopté à l'unanimité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 4 juillet 2019
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Service Juridique

Objet : Domiciliation de la société SAS TJABEL dans les locaux du restaurant de l'Archipel

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'agglomération a lancé un appel à candidatures le 26 mars dernier afin d'attribuer une convention d'occupation temporaire du domaine public permettant l'exploitation commerciale du restaurant situé sur le site de l'Archipel à Cahors pour une durée de 3 ans moyennant le versement d'une redevance.

Au terme de la date limite de remise des offres, nous avons reçu les candidatures de M. Philippe LE GUEN, actuel exploitant du restaurant du Lac Vert, et de M. Nicolas BESSE, ancien cuisinier de l'Ile.

Après l'analyse des candidatures et d'un entretien avec chaque candidat, M. Nicolas BESSE a été retenu afin de reprendre l'exploitation du restaurant de l'Archipel situé - 46000 CAHORS dans les conditions précitées.

Aujourd'hui, M. BESSE sollicite la Communauté d'agglomération afin d'être autorisé à domicilier le siège social de sa société, la SAS TJABEL, dans les locaux du restaurant de l'Archipel sis Chemin Ludo Rollès, Ile de Cabessut à Cahors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a. d'autoriser la domiciliation du siège social de la société SAS TJABEL dans les locaux du restaurant de l'Archipel sis Chemin Ludo Rollès, Ile de Cabessut à Cahors pendant la durée de la mise à disposition du site,
- b. d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSADZE-FAURE